30/09/2022

Sicav de droit français

GROUPAMA JAPON STOCK

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 10

3. Rapport de gestion 11

4. Informations réglementaires 13

5. Certification du Commissaire aux Comptes 21

6. Comptes de l'exercice 28

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action R, C - Code ISIN : FR0013310398

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière du FCP est déléguée à Amundi Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence : MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis).

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.
L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action G, D - Code ISIN : FR0014001GE1

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence : MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis)

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.
L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVMn'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action I, D - Code ISIN : FR0010014019

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière du FCP est déléguée à Amundi Asset Management.Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence :L'indicateur de référence est l'indice MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des revenus : Distribution. et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action N, C - Code ISIN : FR0010271536

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.La gestion financière du FCP est déléguée à Amundi Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence :L'indicateur de référence est l'indice MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.
L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, — A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action M, C - Code ISIN : FR0010722413

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.La gestion financière du FCP est déléguée à Amundi Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence :L'indicateur de référence est l'indice MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.
L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action O, C - Code ISIN : FR0010892133

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière du FCP est déléguée à Amundi Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence :L'indicateur de référence est l'indice MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.
L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA JAPON STOCK

Action I, C - Code ISIN : FR0010014001

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.La gestion financière du FCP est déléguée à Amundi Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance régulièrement en ligne avec celle de l'indicateur de référence, MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Indicateur de référence :L'indicateur de référence est l'indice MSCI Japan clôture € (dividendes nets réinvestis), en cours de clôture, exprimé en euro (mais non couvert du risque de change du yen par rapport à l'euro).

Les sources de valeur ajoutée résident dans :

- L'analyse comparative du portefeuille et de son indicateur de référence avec un strict pilotage des risques
- L'optimisation du timing d'achat ou de vente
- L'apport de l'analyse sur les titres en portefeuille: notamment sur les titres susceptibles de faire l'objet " d'évènements spéciaux" de type OPA/OPE

L'OPCVM adopte un style de gestion à faible tracking error (TE) ex-ante, avec une TE limité à 1%.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions japonaises représentent plus de 60% de l'actif. Cependant, le gérant pourra investir sur des marchés actions autres que celui du Japon.
L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

De même, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur les places boursières ; les places boursières majoritairement utilisées sont Tokyo,Osaka et Nagoya.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net en afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 novembre 2021

- Mise à jour des frais courants du DICI
- Mise à jour règlementaire pour Taxonomie

11 février 2022

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

3. RAPPORT DE GESTION

Sur l'exercice, le marché actions japonais en Yen est en baisse. En devise locale et dividendes nets réinvestis, le MSCI Japon décline de -8.28 %, le TOPIX de -7.51% et le Nikkei 225 de -10.38%.

Au dernier trimestre 2021 le MSCI Japan décline de -0.88%, il continue son déclin au premier trimestre 2022 (-1.56%), le sentiment du marché a été guidé par la prise de conscience que l'inflation est plus persistante que prévu dans de nombreuses régions, ce qui a conduit les banques centrales à adopter des politiques plus restrictives afin de faire face à la hausse des prix de nombreux biens et services. Lors du deuxième trimestre, le marché subit une baisse très significative de -4.44%, suite à l'invasion de l'Ukraine, l'intensification des conflits géopolitiques et aux préoccupations liées à l'inflation. Le marché poursuit sa baisse (-1.63%) pendant le troisième trimestre, principalement en raison d'un recul à la fin du trimestre, après que le président de la Fed, M. Powell, eut réaffirmé sa volonté de combattre l'inflation à Jackson Hole.

Les valeurs liées aux secteurs Énergie, Services aux collectivités et Finance ont surperformé l'indice de référence sur la période tandis celles liées aux secteurs Technologies de l'information, Matériaux et Consommation discrétionnaire ont sous-performé.

Le ton des marchés a changé au début de l'année, la volatilité a augmenté et les marchés mondiaux corrigé, principalement à cause de l'inflation et des politiques plus restrictives des banques centrales. De plus, d'importants conflits géopolitiques ont accentué l'incertitude, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine. Des problèmes d'approvisionnement ainsi que des déséquilibres entre l'offre et la demande de certains produits de base ont également été observés. Par exemple, le prix du pétrole Brent a atteint des niveaux jamais vus depuis 2014, les taux d'intérêt ont augmenté sur les obligations de la zone euro et les bons américain. En outre, la crise entre la Russie et l'Ukraine a suscité de nouvelles questions quant à l'avenir de la sécurité énergétique et à la consolidation des chaînes d'approvisionnement. Les fermetures en Chine, en raison de nouvelles vagues de COVID dans les grandes villes et les ports, ont également provoqué des difficultés. Par conséquent, le sentiment économique s'est dégradé alors que la probabilité d'une récession a augmenté.

Vers le début du quatrième trimestre, la BCE est devenue plus pessimiste du fait de la détérioration des perspectives économiques, suggérant une hausse des taux moins agressive.

La BoJ a conservé ses politiques et ses prévisions inchangées en septembre, résistant à la pression d'un durcissement agressif à l'étranger et à la forte dépréciation du yen. Le ministère des Finances a injecté 2 800 milliards de yens sur le marché des changes. La BoJ a continué d'acheter des JGB après l'intervention, envoyant ainsi un signal fort aux marchés quant à sa volonté de défendre sa politique monétaire. Nous ne prévoyons pas de changement dans le futur proche, étant donné que la BoJ semble gagner du temps, attendant que les taux américains atteignent un pic et réduisent automatiquement l'écart de politique monétaire. Le gouvernement a encore assoupli les conditions de voyage à l'étranger en septembre. Les touristes chinois - qui représentaient 30 % des visiteurs au Japon avant la pandémie - seront toujours absents. Néanmoins, la réouverture des frontières, ainsi que la reprise des subventions aux voyages intérieurs et un yen ultra-faible, apporteront un soutien à la consommation de services dans les mois à venir. Les prévisions d'inflation restent à un niveau historique. Nous nous attendons à ce que l'inflation de base continue de progresser et dépasse l'objectif de 2 % de la BoJ au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023.

Notre opinion sur les marchés d'actions reste neutre ; du côté positif, nous observons de faibles valorisations, un yen faible, positif pour les exportations, et une banque centrale souple. D'autre part, le Japon est un marché cyclique qui pourrait être affecté par une décélération de la croissance économique mondiale.

EUR s'est apprécié de 9.66% face au Yen, passant de 129.31 à 141.79.

La performance du fond est en ligne avec son benchmark sur la période (performance brut des frais de gestion).

Performances GROUPAMA JAPON STOCK au 30/09/2022 :

Action G : -15,54% Depuis le 13/01/22
Action ID : -17,02%
Action IC : -17,02%
Action NC : -17,63%
Action MC : -16,89%
Action O : -16,40%

L'Indice : -16,36%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TOYOTA MOTOR	969 951,30	1 842 192,01
SONY GROUP CORPORATION.	682 823,39	1 329 001,20
KEYENCE CORP	482 110,39	981 873,24
RECRUIT HOLDINGS COLTD	412 777,64	706 044,76
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	340 794,15	743 990,57
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	389 945,21	574 485,07
TOKYO ELECTRON JPY50	303 211,46	616 425,82
SOFTBANK GROUP CORP	256 359,03	598 590,64
JAPAN POST HOLDING CO LTD	444 768,53	330 055,79
HITACHI JPY50	240 376,23	513 360,04

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 958 142,27**
  - o Change à terme :
  - o Future : 958 142,27
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS
En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.
Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS
Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION
Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE
La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE
Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

- Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison a indicateur de référence, indicateur de marche.

- Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents a ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;

- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - 1 le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - 1 la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA JAPON STOCK

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA JAPON STOCK constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Deloitte.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA JAPON STOCK

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Deloitte.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le 23 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**95 313 318,80**	**138 289 293,93**
Actions et valeurs assimilées	**95 291 185,77**	**138 284 897,51**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	95 291 185,77	138 284 897,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**22 133,03**	**4 396,42**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	22 133,03	4 396,42
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**943 367,09**	**1 012 468,76**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	943 367,09	1 012 468,76
COMPTES FINANCIERS	**42 443,49**	**2 142 408,07**
Liquidités	42 443,49	2 142 408,07
TOTAL DE L'ACTIF	**96 299 129,38**	**141 444 170,76**

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	91 167 222,98	136 879 525,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	224 145,04	234 919,61
Report à nouveau (a)	0,81	26,08
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 018 846,33	203 399,02
Résultat de l'exercice (a,b)	1 829 148,86	2 118 619,42
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**96 239 364,02**	**139 436 489,83**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**22 133,02**	**4 396,42**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	22 133,02	4 396,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	22 133,02	4 396,42
Autres opérations		
DETTES	**37 632,34**	**2 003 284,51**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	37 632,34	2 003 284,51
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**96 299 129,38**	**141 444 170,76**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
M-TOPIX (TOK) 1221		47 107,78
M-TOPIX (TOK) 1222	51 791,47	
OSFT TOPIX IN 1221		1 099 181,54
OSE TOPIX FUT 1222	906 350,80	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15,29	
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 342 536,38	2 142 959,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**2 342 551,67**	**2 142 959,02**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 669,03	1 395,00
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**1 669,03**	**1 395,00**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 340 882,64**	**2 141 564,02**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	378 061,47	235 747,51
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**1 962 821,17**	**1 905 816,51**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-133 672,31	212 802,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**1 829 148,86**	**2 118 619,42**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

◗ **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**
- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

◗ **Titres non négociés sur un marché réglementé**
- Pour les titres non cotes, ils sont évalues sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation..
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

◗ **Titres et actions d'OPC**
Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

◗ **Titres de créances négociables**
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - ◗ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - ◗ en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**
  - **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
  - **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
  - **Pour les swaps**
    - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.au nominal du contrat

    - Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Actions IC et ID

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC.	Taux maximum : 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,01 % Maximum. Obligations et assimilés : 0,03 % Maximum Futures et options : 1 € par lot Maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
* *Selon la complexité

Action N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC.	Taux maximum : 2 % TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : **
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€*** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1 % Maximum Obligations et assimilés : 0,03 % Maximum Futures et options : 1 € par lot Maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* dont 1.50% de frais de gestion financière
** Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
*** Selon la complexité

Action M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC.	Taux maximum : 0.65 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1 % Maximum. Obligations et assimilés : 0,03 % Maximum Futures et options : 1 € par lot Maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
* *Selon la complexité

Action O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net.	Taux maximum : 0,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1 % Maximum. Obligations et assimilés : 0,03 % Maximum Futures et options : 1 € par lot Maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
* *Selon la complexité

Action G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net.	Taux maximum : 0,60 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1 % Maximum. Obligations et assimilés : 0,03 % Maximum Futures et options : 1 € par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
* *Selon la complexité

La contribution à l'AMF sera prise en charge par l'OPCVM.
La totalité des revenus des opérations des acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.
Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Action GROUPAMA JAPON STOCK G	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA JAPON STOCK O	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 *en* EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**139 436 489,83**	**90 817 080,43**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	46 916 423,53	48 494 955,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-69 586 993,96	-23 334 370,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 016 303,64	1 758 598,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 073 566,36	-1 725 138,40
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	82 129,72	251 469,98
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-189 689,54	-49 236,80
Frais de transactions	-2 158,35	-3 590,62
Différences de change	-8 738 885,97	-3 126 169,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 527 573,54	24 485 918,75
Différence d'estimation exercice N	*11 196 555,35*	*30 724 128,89*
Différence d'estimation exercice N-1	*-30 724 128,89*	*-6 238 210,14*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-17 736,60	-262,67
Différence d'estimation exercice N	*-22 133,02*	*-4 396,42*
Différence d'estimation exercice N-1	*4 396,42*	*4 133,75*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-38 199,55	-38 581,44
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 962 821,17	1 905 816,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**96 239 364,02**	**139 436 489,83**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	958 142,27	1,00
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**958 142,27**	**1,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							42 443,49	0,04
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	42 443,49	0,04								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	95 291 185,77	99,01						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	937 702,03	0,97						
Comptes financiers	17 685,55	0,02						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	5 641,77	0,01						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	958 142,27	1,00						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	5 665,06
	Dépôts de garantie en espèces	41 488,19
	Coupons et dividendes en espèces	896 213,84
TOTAL DES CRÉANCES		**943 367,09**
DETTES		
	Achats à règlement différé	5 641,77
	Frais de gestion fixe	31 959,42
	Autres dettes	31,15
TOTAL DES DETTES		**37 632,34**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**905 734,75**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA JAPON STOCK G		
Actions souscrites durant l'exercice	39 070,00	38 568 952,43
Actions rachetées durant l'exercice	-82,00	-73 982,85
Solde net des souscriptions/rachats	38 988,00	38 494 969,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	38 988,00	
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC		
Actions souscrites durant l'exercice	3 188,495600	5 251 296,80
Actions rachetées durant l'exercice	-726,310700	-1 161 408,32
Solde net des souscriptions/rachats	2 462,184900	4 089 888,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 806,816900	
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID		
Actions souscrites durant l'exercice	78,4236	105 150,19
Actions rachetées durant l'exercice	-272,6969	-382 827,95
Solde net des souscriptions/rachats	-194,2733	-277 677,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 587,8032	
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 147,5760	

	En action	En montant
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C		
Actions souscrites durant l'exercice	29,646500	16 909,68
Actions rachetées durant l'exercice	-130,192300	-73 010,27
Solde net des souscriptions/rachats	-100,545800	-56 100,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 130,268000	
Action GROUPAMA JAPON STOCK O		
Actions souscrites durant l'exercice	139,2690	2 974 114,43
Actions rachetées durant l'exercice	-3 111,5460	-67 895 764,57
Solde net des souscriptions/rachats	-2 972,2770	-64 921 650,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 047,5800	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA JAPON STOCK G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA JAPON STOCK O	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

|

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action GROUPAMA JAPON STOCK G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	126 654,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	138 299,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29 457,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 888,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 944,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA JAPON STOCK O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	44 817,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,81	26,08
Résultat	1 829 148,86	2 118 619,42
Total	**1 829 149,67**	**2 118 645,50**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK G		
Affectation		
Distribution	584 430,12	
Report à nouveau de l'exercice	282,37	
Capitalisation		
Total	**584 712,49**	
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	38 988,00	
Distribution unitaire	14,99	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**95 605,88**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	248 573,28	156 949,78
Total	**248 573,28**	**156 949,78**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID		
Affectation		
Distribution	46 399,31	40 256,65
Report à nouveau de l'exercice	15,15	0,85
Capitalisation		
Total	**46 414,46**	**40 257,50**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 587,8032	2 782,0765
Distribution unitaire	17,93	14,47
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**9 278,50**	**6 388,34**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	63 867,41	52 184,17
Total	**63 867,41**	**52 184,17**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 543,30	2 088,30
Total	**3 543,30**	**2 088,30**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	882 038,73	1 867 165,75
Total	**882 038,73**	**1 867 165,75**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	224 145,04	234 919,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 018 846,33	203 399,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**3 242 991,37**	**438 318,63**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	343 620,77	
Capitalisation		
Total	**343 620,77**	

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	721 021,34	23 794,64
Total	**721 021,34**	**23 794,64**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	360 019,95	240 971,94
Capitalisation		
Total	**360 019,95**	**240 971,94**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	166 069,21	6 917,06
Total	**166 069,21**	**6 917,06**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	23 804,62	1 086,86
Total	**23 804,62**	**1 086,86**

	30/09/2022	30/09/2021
Action GROUPAMA JAPON STOCK O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 628 455,48	165 548,13
Total	**1 628 455,48**	**165 548,13**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	**91 831 161,71**	**102 011 181,43**	**90 817 080,43**	**139 436 489,83**	**96 239 364,02**
Action GROUPAMA JAPON STOCK G en EUR					
Actif net					32 808 530,89
Nombre de titres					38 988,00
Valeur liquidative unitaire					841,50
+/- values nettes unitaire non distribuées					8,81
Distribution unitaire sur résultat					14,99
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC en EUR					
Actif net	17 746 345,86	16 705 632,31	9 572 603,33	16 248 354,42	17 036 498,57
Nombre de titres	12 423,281600	11 612,926200	6 746,549300	9 344,632000	11 806,816900
Valeur liquidative unitaire	1 428,47	1 438,53	1 418,88	1 738,79	1 442,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	22,94	11,15	61,41	2,54	61,06
Capitalisation unitaire sur résultat	14,28	19,63	15,86	16,79	21,05
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID en EUR					
Actif net	5 922 854,66	5 119 107,55	4 430 397,91	4 168 814,39	3 184 049,82
Nombre de titres	4 651,0416	4 035,9835	3 587,8946	2 782,0765	2 587,8032
Valeur liquidative unitaire	1 273,44	1 268,36	1 234,81	1 498,45	1 230,40
+/- values nettes unitaire non distribuées	20,45	30,33	84,44	86,61	139,12
Distribution unitaire sur résultat	12,79	17,30	13,78	14,47	17,93
Crédit d'impôt unitaire	2,563	2,602	3,73	2,419	(*)

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C en EUR					
Actif net	3 595 810,58	3 626 606,91	4 183 812,91	4 727 453,96	3 928 973,53
Nombre de titres	14 087,8300	14 087,8300	16 452,7450	15 147,5760	15 147,5760
Valeur liquidative unitaire	255,24	257,42	254,29	312,09	259,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,09	1,99	10,99	0,45	10,96
Capitalisation unitaire sur résultat	2,91	3,87	3,22	3,44	4,21
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C en EUR					
Actif net	1 155 160,46	904 701,82	672 082,65	738 856,02	558 901,53
Nombre de titres	2 291,450600	1 794,877600	1 361,883800	1 230,813800	1 130,268000
Valeur liquidative unitaire	504,11	504,04	493,49	600,29	494,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,11	3,92	21,48	0,88	21,06
Capitalisation unitaire sur résultat	1,65	3,51	1,87	1,69	3,13
Action GROUPAMA JAPON STOCK O en EUR					
Actif net	63 410 990,15	75 655 132,84	71 958 183,63	113 553 011,04	38 722 409,68
Nombre de titres	3 489,1040	4 103,0580	3 927,2230	5 019,8570	2 047,5800
Valeur liquidative unitaire	18 174,00	18 438,71	18 322,91	22 620,76	18 911,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	291,09	142,38	788,49	32,97	795,30
Capitalisation unitaire sur résultat	310,16	378,58	338,97	371,95	430,77

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
ADVANTEST	JPY	6 326	298 902,53	0,31
AEON	JPY	21 823	416 070,03	0,43
AGC INC. JPY50	JPY	6 300	199 486,03	0,21
AISIN CORPORATION	JPY	4 900	128 202,23	0,13
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	15 500	433 083,64	0,45
ANA HD	JPY	5 500	105 423,58	0,11
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	15 600	493 305,33	0,51
ASAHI INTECC CO LTD	JPY	7 200	117 647,89	0,12
ASAHI KASEI CORP	JPY	41 400	278 969,45	0,29
ASTELLAS PHARMA	JPY	61 722	834 425,77	0,87
AZBIL CORP.	JPY	3 700	98 371,36	0,11
BANNAM HLDG SHS	JPY	6 700	445 707,81	0,47
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	19 546	643 587,17	0,67
BROTHER SALES LTD EX BROTHER INDUSTRIES	JPY	8 512	149 530,90	0,16
CANON INC JPY50	JPY	33 745	754 863,14	0,79
CAPCOM CO LTD	JPY	5 800	148 886,38	0,16
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	JPY	4 800	573 260,54	0,60
CHIBA BANK JPY50	JPY	18 100	99 435,54	0,10
CHUBU ELEC POWER	JPY	20 900	192 198,27	0,20
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	23 060	589 674,99	0,61
CONCORDIA FINANCIAL GROUP	JPY	37 186	117 222,94	0,12
CYBER AGENT LTD	JPY	14 700	126 267,11	0,13
DAIFUKU	JPY	3 400	163 287,01	0,17
DAI-ICHI LIFE INSURANCE	JPY	32 800	530 168,67	0,55
DAIICHI SANKYO	JPY	59 114	1 685 047,95	1,75
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	8 400	1 320 724,91	1,38
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	7 400	151 340,56	0,16
DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	JPY	2 126	203 455,16	0,21
DAIWA HOUSE INDS	JPY	20 100	417 239,78	0,44
DAIWA HOUSE REIT INVESTMENT	JPY	74	157 081,06	0,17
DAIWA SECURITIES GROUP INCY50	JPY	42 800	170 959,26	0,18
DENSO CORP	JPY	14 814	688 049,48	0,72
DENTSU GROUP INC	JPY	7 600	220 283,02	0,23
DISCO	JPY	1 000	225 670,91	0,23
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	10 058	526 380,35	0,55
EISAI CO JPY50	JPY	8 412	459 695,80	0,48
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	106 350	348 826,48	0,36
FANUC	JPY	6 535	933 707,05	0,97
FAST RETAILING	JPY	1 962	1 061 393,91	1,11
FUJI ELECTRIC	JPY	4 200	156 686,14	0,16
FUJIFILM HOLDING	JPY	12 300	573 279,58	0,60
FUJI HEAVY INDUSTRIES	JPY	20 318	310 502,77	0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FUJITSU JPY50	JPY	6 600	734 706,92	0,76
GLP J-REIT	JPY	143	161 455,55	0,16
GMO PAYMENT GATEWAY INC	JPY	1 300	91 220,41	0,10
GROWELL HOLDINGS	JPY	3 400	73 251,37	0,08
HAKUHODO DY HOLDINGS	JPY	8 000	57 433,25	0,06
HAMAMATSU PHOTONICS	JPY	4 600	201 129,20	0,21
HANKYU CORP	JPY	8 039	246 613,53	0,26
HIKARI TSUSHIN INC	JPY	700	84 118,83	0,09
HIROSE ELECRTIC CO	JPY	1 013	135 591,12	0,14
HITACHI CONSTRUCTION MACHINERY	JPY	3 900	73 599,75	0,08
HITACHI JPY50	JPY	32 612	1 406 139,72	1,46
HITACHI METALS	JPY	7 700	118 106,99	0,12
HONDA MOTOR CO JPY50	JPY	54 966	1 216 001,92	1,27
HOSHIZAKI CORP	JPY	3 400	96 749,35	0,10
HOYA PENTAX	JPY	12 300	1 203 982,53	1,25
HULIC CO LTD	JPY	12 300	92 207,02	0,09
IBIDEN CO LTD	JPY	3 800	106 121,75	0,11
IDEMITSU KOSAN	JPY	6 914	152 859,53	0,16
IIDA GROUP	JPY	5 300	73 370,55	0,08
INPEX - SHS	JPY	34 800	333 521,86	0,34
ISUZU MOTORS	JPY	19 525	219 898,14	0,23
ITOCHU CORP JPY50	JPY	40 482	999 492,82	1,03
ITOCHU TECHNO SOLUTIONS CORP	JPY	3 300	78 893,14	0,08
ITO EN LTD	JPY	1 600	66 121,58	0,07
JAPAN AIR LINES	JPY	5 000	91 044,11	0,10
JAPAN POST BANK COLTD	JPY	12 600	89 657,64	0,09
JAPAN POST HOLDING CO LTD	JPY	81 600	551 118,83	0,57
JAPAN POST INSURANCE COLTD	JPY	7 200	102 872,09	0,10
JAPAN REAL ESTATE INVESTMENT	JPY	43	181 037,44	0,19
JAPAN RETAIL FUND INVESTMENT	JPY	233	178 776,50	0,19
JAPAN TOBACCO INC	JPY	40 482	677 748,06	0,71
JFE HOLDINGS INC	JPY	15 900	150 366,64	0,16
JSR CORP	JPY	6 000	116 361,56	0,12
KAJIMA CORP	JPY	14 136	136 874,54	0,15
KAKAKU.COM.INC	JPY	4 600	79 867,76	0,08
KANSAI ELECTRIC POWER INC	JPY	24 000	205 134,86	0,21
KAO CORP	JPY	16 024	666 501,78	0,69
KDDI CORP	JPY	54 411	1 628 116,01	1,69
KEIO ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	3 500	130 078,12	0,13
KEISEI ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	4 400	122 257,22	0,13
KEYENCE CORP	JPY	6 564	2 217 326,73	2,31
KIKKOMAN CORP	JPY	4 800	277 575,22	0,29
KINTETSU GROUP HOLDINGS CO	JPY	5 900	200 550,92	0,21
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	27 500	431 895,34	0,45
KOBAYASHI PHARMACEUTICAL	JPY	1 800	107 645,03	0,11

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KOBE BUSSAN CO LTD	JPY	5 000	123 237,47	0,13
KOEI TECMO HOLDINGS	JPY	4 120	69 005,93	0,07
KOITO MANUFACTURING	JPY	7 400	102 859,39	0,11
KOMATSU JPY50	JPY	30 852	568 088,24	0,59
KONAMI GROUP CORPORATION	JPY	3 000	141 326,41	0,14
KOSE CORP	JPY	1 200	126 093,62	0,13
KUBOTA CORP	JPY	34 100	481 923,05	0,50
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	3 500	127 363,02	0,13
KYOCERA CORP	JPY	10 900	561 144,83	0,58
KYOWA KIRIN CO., LTD.	JPY	9 000	210 402,86	0,22
LASERTEC	JPY	2 500	259 080,79	0,27
LIXIL CORPORATION	JPY	10 000	149 436,46	0,16
M3 INC	JPY	15 226	434 984,39	0,45
MAKITA CORP	JPY	7 300	144 095,81	0,15
MARUBENI CORP	JPY	51 900	464 100,69	0,48
MAZDA MOTOR CORP	JPY	19 391	130 732,54	0,13
MCDONALD'S HOLDINGS CO (JAPAN)	JPY	2 858	101 582,38	0,11
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	3 922	177 846,03	0,18
MINEBEA MITSUMI	JPY	11 900	179 507,81	0,18
MISUMI GROUP SHS / MISUMI CORP	JPY	9 300	204 627,10	0,21
MITSUBISHI CHEMICAL HOLDING	JPY	42 800	199 693,93	0,20
MITSUBISHI CORPORATION	JPY	42 936	1 201 486,38	1,25
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	64 500	593 375,22	0,61
MITSUBISHI ESTATE JPY50	JPY	39 600	529 631,30	0,55
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	23 700	103 959,54	0,11
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	10 681	362 010,60	0,38
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	402 463	1 849 123,80	1,92
MITSUI & CO Y50	JPY	47 538	1 035 581,83	1,08
MITSUI CHEMICALS	JPY	6 400	127 233,26	0,13
MITSUI FUDOSAN CO JPY50	JPY	30 553	593 502,08	0,61
MITSUI OSK LINES	JPY	11 600	212 858,45	0,22
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	80 629	888 458,01	0,92
MONOTARO CO LTD	JPY	9 000	141 030,22	0,15
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS	JPY	14 900	403 079,28	0,42
MURATA MFG CO	JPY	19 379	906 361,58	0,94
NEC CORP JPY50	JPY	8 233	268 531,64	0,28
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	39 000	330 593,78	0,34
NEXON CO LTD	JPY	16 529	297 476,63	0,31
NGK INSULATORS JPY50	JPY	8 100	102 821,31	0,11
NIDEC CORPORATION	JPY	14 960	857 724,36	0,89
NIHON M&A CENTER	JPY	10 300	120 796,70	0,13
NINTENDO CO LTD	JPY	37 100	1 531 624,25	1,59
NIPPON BUILDING FUND OF JAPAN INC	JPY	51	228 745,68	0,24
NIPPON EXPRESS HOLDINGS CO L	JPY	2 600	134 951,21	0,14
NIPPON PAINT CO LTD	JPY	28 400	196 076,99	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NIPPON PROLOGIS REIT INC	JPY	71	158 473,87	0,16
NIPPON SANSO HOLDINGS CORP	JPY	5 800	93 299,41	0,09
NIPPON SHINYAKU	JPY	1 600	83 498,24	0,09
NIPPON STEEL AND SUMITOMO META	JPY	27 046	382 708,24	0,40
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	40 444	1 114 068,63	1,16
NIPPON YUSEN KK	JPY	16 200	281 844,63	0,29
NISSAN CHEMICAL CORP.	JPY	4 300	195 593,21	0,20
NISSAN MOTOR CO	JPY	76 127	247 064,83	0,26
NISSHIN SEIFUN GROUP	JPY	7 040	72 882,68	0,07
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD	JPY	2 100	149 133,21	0,16
NITORI HOLDINGS	JPY	2 746	236 064,05	0,25
NITTO DENKO CORP	JPY	4 800	265 050,49	0,27
NOMURA HOLDINGS INC	JPY	97 300	328 268,81	0,35
NOMURA REAL ESTATE MASTER FUND	JPY	142	159 925,92	0,17
NOMURA REAL HLDG	JPY	4 300	99 312,83	0,11
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	11 446	286 554,81	0,29
NTT DATA CORP	JPY	21 500	282 927,85	0,30
OBAYASHI CORP	JPY	22 200	145 286,93	0,15
OBIC	JPY	2 300	314 507,68	0,33
ODAKYU ELECTRIC RAILWAY CO LTD	JPY	9 900	130 138,77	0,14
OJI HOLDINGS	JPY	27 700	105 096,35	0,11
OLYMPUS CORP	JPY	41 400	811 215,70	0,84
OMRON CORP	JPY	6 159	287 363,30	0,30
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	12 235	291 725,74	0,30
OPEN HOUSE	JPY	2 800	96 657,67	0,10
ORACLE CORPORATION JAPAN	JPY	1 400	76 022,89	0,07
ORIENTAL LAND CO	JPY	6 748	937 728,51	0,98
ORIX CORP	JPY	39 936	571 301,26	0,59
OSAKA GAS CO	JPY	12 400	191 160,19	0,20
OSAKA SECURITIES EXCHANGE	JPY	17 643	242 934,44	0,25
OTSUKA	JPY	3 700	118 071,73	0,12
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	13 000	420 255,66	0,44
PANASONIC HOLDINGS	JPY	73 200	523 707,43	0,54
PAN PACIFIC INTERNATIONAL	JPY	12 701	229 299,70	0,23
PERSOL HOLDINGS CO LTD	JPY	6 300	118 847,47	0,12
RAKUTEN GROUP	JPY	28 200	123 499,82	0,13
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	48 968	1 436 930,25	1,50
RESONA HOLDINGS	JPY	75 144	279 803,95	0,29
RICOH CO LTD	JPY	19 200	142 985,09	0,15
ROHM COMPANY LTD	JPY	2 922	194 938,20	0,20
SBI HOLDING INC	JPY	8 500	155 614,20	0,17
SCSK	JPY	5 400	83 399,51	0,09
SECOM CO	JPY	7 007	408 957,53	0,42
SEIKA CORP	JPY	9 954	138 289,58	0,14
SEKISUI CHEMICAL	JPY	12 777	159 307,70	0,17

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SEKISUI HOUSE	JPY	21 233	359 525,03	0,37
SEVEN AND I	JPY	25 418	1 040 744,23	1,08
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	9 800	136 841,20	0,15
SHARP CORP JPY50	JPY	8 200	49 905,71	0,05
SHIMADZU CORP	JPY	7 900	211 428,96	0,22
SHIMANO INC	JPY	2 425	388 890,93	0,40
SHIMIZU CORP	JPY	19 800	99 000,42	0,10
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	12 743	1 287 785,35	1,34
SHIONOGI & CO LTD	JPY	9 080	447 534,47	0,47
SHISEIDO CO	JPY	13 349	475 972,00	0,49
SHIZUOKA BANK	JPY	14 900	93 414,36	0,09
SMC CORP	JPY	1 925	790 366,53	0,82
SOFTBANK CORP	JPY	96 100	980 319,03	1,01
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	40 686	1 405 939,66	1,46
SOMP JP NIPNKOA	JPY	10 500	426 666,12	0,44
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	42 684	2 795 241,90	2,90
SQUARE ENIX HOLDINGS CO LTD	JPY	2 800	123 018,86	0,13
SUMCO CORPORATION	JPY	11 700	139 278,45	0,15
SUMITOMO CHEMICAL JPY50	JPY	48 300	169 289,15	0,17
SUMITOMO CORP	JPY	37 900	481 770,37	0,50
SUMITOMO ELEC INDS JPY50	JPY	23 886	246 609,68	0,26
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	8 306	243 674,94	0,25
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	44 372	1 259 193,82	1,31
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS	JPY	11 300	326 649,48	0,34
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT CO LTD	JPY	10 853	251 655,96	0,26
SUNTORY BEVERAGE & FOOD LTD	JPY	4 963	179 550,76	0,19
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	12 292	388 439,25	0,40
SYSMEX CORP	JPY	5 839	319 869,84	0,33
T&D HOLDINGS INC	JPY	18 122	174 702,95	0,18
TAISEI CORP JPY50	JPY	6 384	180 985,82	0,19
TAKEDA CHEM INDS JPY50	JPY	50 700	1 346 880,88	1,40
TDK CORP JPY50	JPY	12 900	405 287,33	0,42
TERUMO CORP JPY50	JPY	21 545	619 003,54	0,64
THE TOKY ELEC POWE CO HLDG INC	JPY	50 400	164 209,44	0,17
TIS INC	JPY	7 600	205 543,89	0,22
TOBU RAILWAY CO LTD	JPY	6 400	153 907,56	0,16
TOHO CO	JPY	4 044	149 725,60	0,16
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	61 938	1 120 392,40	1,17
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	5 074	1 277 451,10	1,33
TOKYO GAS CO	JPY	13 945	241 039,07	0,25
TOKYU CORP	JPY	17 800	206 747,00	0,21
TOPPAN INC	JPY	8 300	126 080,93	0,13
TORAY INDS INC JPY50	JPY	47 400	237 936,97	0,25
TOSHIBA CORP JPY50	JPY	13 009	472 289,25	0,49
TOSOH CORP	JPY	8 400	95 374,17	0,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTO LTD	JPY	4 700	159 760,90	0,16
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	5 017	243 421,06	0,25
TOYOTA MOTOR	JPY	357 746	4 732 964,29	4,92
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	7 463	235 785,48	0,25
TREND MICRO INC	JPY	4 600	253 682,31	0,26
UNI-CHARM CORP	JPY	13 467	451 117,92	0,47
USS	JPY	7 318	115 447,36	0,12
WEST JAPAN RAILWAY	JPY	7 300	285 205,72	0,30
YAHOO JAPAN CORP	JPY	92 600	248 283,98	0,26
YAKULT HONSHA CO LTD	JPY	4 300	255 029,29	0,26
YAMAHA CORP	JPY	4 700	170 367,43	0,17
YAMAHA MOTOR CO	JPY	9 934	189 643,52	0,19
YAMATO TRANSPORT	JPY	9 700	148 920,94	0,15
YASKAWA ELETRIC CORPORATION	JPY	8 000	234 979,84	0,25
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	7 800	125 141,57	0,13
ZOZO,INC.	JPY	4 200	85 718,28	0,09
TOTAL JAPON			**95 291 185,77**	**99,01**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**95 291 185,77**	**99,01**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**95 291 185,77**	**99,01**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
M-TOPIX (TOK) 1222	JPY	4	-1 052,54	
OSE TOPIX FUT 1222	JPY	7	-21 080,48	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-22 133,02**	**-0,02**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-22 133,02**	**-0,02**
TOTAL Instrument financier à terme			**-22 133,02**	**-0,02**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	JPY	3 138 450	22 133,03	0,02
TOTAL Appel de marge			**22 133,03**	**0,02**
Créances			**943 367,09**	**0,99**
Dettes			**-37 632,34**	**-0,04**
Comptes financiers			**42 443,49**	**0,04**
Actif net			**96 239 364,02**	**100,00**

Action GROUPAMA JAPON STOCK G	**EUR**	**38 988,00**	**841,50**
Action GROUPAMA JAPON STOCK ID	**EUR**	**2 587,8032**	**1 230,40**
Action GROUPAMA JAPON STOCK IC	**EUR**	**11 806,816900**	**1 442,93**
Action GROUPAMA JAPON STOCK N C	**EUR**	**1 130,268000**	**494,48**
Action GROUPAMA JAPON STOCK M C	**EUR**	**15 147,5760**	**259,37**
Action GROUPAMA JAPON STOCK O	**EUR**	**2 047,5800**	**18 911,30**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action GROUPAMA JAPON STOCK G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	584 430,12	EUR	14,99	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	584 430,12	EUR	14,99	EUR

Décomposition du coupon : Action GROUPAMA JAPON STOCK ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	46 399,31	EUR	17,93	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	46 399,31	EUR	17,93	EUR